

J.-J. NATTIEZ

Quelques problèmes de la sémiologie fonctionnelle

*Pour Annie Paillet, dont les questions
sont à l'origine de ces réflexions.*

La parution du livre de Georges Mounin, *Introduction à la sémiologie* (1970) est un événement important pour notre discipline: d'abord, parce que l'auteur permet ainsi à son public de retrouver réunis des articles écrits depuis plus de dix ans, ensuite parce que cet ensemble permettra de considérer sérieusement, à côté des entreprises sémiologiques les plus connues en France, comme celle de Barthes, une conception différente mais très cohérente de la sémiologie, enfin parce que, comme toujours, Georges Mounin s'exprime dans une langue à la fois belle et claire: à ce titre, ce livre peut servir de point de départ pédagogique — quelle que soit l'idée qu'on se fait par ailleurs de la sémiologie — pour une discussion des différentes théories d'aujourd'hui.¹

Notre propos, ici, n'est pas de procéder à un compte rendu systématique du livre de Mounin, dans tous ses aspects, mais de soulever, en partant de ses propositions essentielles, quelques problèmes épistémologiques de la sémiologie fonctionnelle et de la sémiologie en général.

1. HISTORIQUE

1.1 *Quelques dates*

On ne peut comprendre l'ouvrage de Mounin si l'on ne prend pas soin,

¹ Je remercie tout particulièrement le professeur Georges Mounin pour l'accueil plus que bienveillant qu'il a réservé à une version première de cet article, pour ses critiques, corrections, ou suggestions. Ma gratitude s'adresse également à Jean Molino et Jean-Pierre Paillet pour l'ensemble de leurs observations et réflexions sur notre travail.

dans un premier temps, de le resituer dans le contexte qui a vu naître les différents articles qui le composent. Dès la première page, en effet, l'auteur se démarque des autres courants sémiologiques en ces termes :

La sémiologie est suffisamment délimitée quand on parle d'elle comme de la science générale de tous les systèmes de communication. Elle s'oppose de la sorte, pour des raisons théoriques et méthodologiques, aux tentatives d'appliquer peut-être moutonnièrement ses démarches à toutes sortes d'objets, où ce qu'on étudie n'a pas été d'abord démontré comme étant un type de communication, mais seulement un ensemble de faits signifiants. On ne présentera donc ici qu'un premier inventaire de ce qu'est la *sémiologie de la communication*. Ce qu'on appelle sans doute précipitamment la *sémiologie de la signification*, ou bien recouvre tout simplement la théorie de la connaissance, l'épistémologie, ou bien s'attaque avec un outil qui n'est pas fait pour cette tâche, à l'étude des significations spécifiques, soit de faits sociaux, soit de faits esthétiques (Mounin, 1970: 7-8).

Qu'est-ce qui peut motiver ces restrictions ?

Il convient ici de distinguer deux choses : d'une part l'histoire personnelle de Mounin dont la conception sémiologique d'ensemble s'est édifiée à partir d'une réflexion sur l'enseignement fonctionnaliste de Martinet,² d'autre part l'évolution de la réflexion sémiologique en France depuis 1945 qui donne un relief tout particulier aux mises en garde du linguiste face à une transposition souvent trop métaphorique du vocabulaire et des méthodes de la linguistique dans l'étude des domaines non-linguistiques, mais qui n'est pas systématiquement la cause de tel article ou de telle position.

1945 : s'inspirant de l'enseignement phonologique de Roman Jakobson, Lévi-Strauss pose les premières pierres du structuralisme anthropologique en utilisant le modèle linguistique pour la description des structures de la parenté. Dans la conclusion de l'ouvrage qu'il leur consacre en 1949, l'auteur affirme que le structuraliste est justifié à utiliser le modèle linguistique parce que les systèmes de parenté seraient, comme le langage, un système de communication reposant sur l'échange des femmes, dont les règles de fonctionnement sont analogues aux contraintes phonologiques (1949: 656-59).

1949 : André Martinet publie le premier texte dans lequel il fonde la distinction entre le langage humain et les autres systèmes de signes sur le critère de la double articulation (1965a: 21-35). Ceux qu'il appellera

² "En 1958 ["Les systèmes de communication non-linguistiques et leur place dans la vie du XX^e siècle", in: 1970: 17-39], je n'avais lu ni Barthes ni même l'*Anthropologie structurale*, sauf *Tristes Tropiques* et l'article de Word (1945), et naturellement les deux articles de André Martinet" (Mounin, Communication personnelle, 3 janvier 1972).

plus tard les annexionnistes (1965a: 3) ne sont pas cités, mais déjà se dessine le grand principe auquel Mounin se référera constamment: refuser le nom de 'langue' ou de 'langage' au 'langage' des fleurs, aux 'langages' animaux ou aux codes routiers.

1957: Roland Barthes publie les *Mythologies*, une série d'articles écrits entre 1954 et 1956 sur les mythes de la société contemporaine. Alors que la terminologie linguistique des articles proprement dits joue plutôt le rôle d'une parure poétique, le recueil s'achève sur la première théorisation sémiologique de Barthes ("Le mythe aujourd'hui") qui utilise le couple saussurien signifiant/signifié et les termes hjelmsléviens de dénotation et connotation.

1958: Georges Mounin publie son premier article sémiologique: "Les systèmes de communication non-linguistiques et leur place dans la vie du XXe siècle" (1970: 17-40) qui reprend les éléments fournis par Eric Buysens dans *Les langages et le discours* (1943) et les intègre à la perspective de Martinet.

Désormais, chacune des deux écoles va poursuivre sa propre destinée: tandis que Barthes publie de 1954 à 1971 livres et articles sans discontinuer, Mounin va définir de plus en plus fréquemment la sémiologie par rapport et en opposition à l'entreprise barthésienne à laquelle il reproche son utilisation abusive de la linguistique (1970: 189-98). Cette inquiétude est-elle justifiée? Relisons la "Présentation" que Barthes écrivit pour *Communications* 4 (1964).

1.2 *L'annexionnisme barthésien*

"Prospectivement", écrit Barthes, " — puisqu'elle n'est pas encore constituée — la sémiologie a pour objet tout système de signes, quelle qu'en soit la substance, quelles qu'en soient les limites: les images, les gestes, les sons mélodiques, les objets et les complexes de ces substances que l'on retrouve dans des rites, des protocoles ou des spectacles constituent, sinon des 'langages', du moins des systèmes de SIGNIFICATION. Il est certain que le développement des communications de masse donne aujourd'hui une très grande actualité à ce champ immense de la SIGNIFICATION (encore qu'il ne faille pas confondre COMMUNICATION et SIGNIFICATION), au moment même où le succès de disciplines comme la linguistique, la théorie de l'information, la logique formelle et l'anthropologie structurale fournit à l'analyse SÉMANTIQUE des moyens nouveaux" (1964: 1).³

³ C'est nous qui soulignons.

Pour cette raison, la sémiologie va se constituer à partir de la linguistique qui s'est abondamment développée depuis Saussure, alors que la sémiologie est restée à l'état de projet. Or, il se fait que tous les domaines non-linguistiques ne prennent de sens, selon Barthes, que par la présence du langage: soit à titre de composant (cinéma, bandes dessinées, publicité), soit parce qu'il permet de 'parler' des systèmes intégralement non-linguistiques (photos sans légende, cinéma muet): "percevoir ce qu'une substance signifie, c'est fatalement recourir au découpage de la langue: il n'y a de sens que nommé, et le monde des signifiés n'est autre que celui du langage" (1964: 2).

C'est pour cette raison que la sémiologie, lorsqu'elle s'intéressera à des systèmes non-linguistiques, rencontrera le langage sur son chemin et deviendra alors une 'translinguistique'. Elle ne pourra pas se constituer autrement qu'à l'aide de la linguistique, puisqu'elle aura pour objet plus les objets 'parlés' par le langage que les objets eux-mêmes. Il n'en faut pas moins à Barthes pour "admettre dès maintenant la possibilité de renverser un jour la proposition de Saussure:⁴ la linguistique n'est pas une partie, même privilégiée, de la science générale des signes, c'est la sémiologie qui est une partie de la linguistique" (1964: 2).

La démarche de Barthes présente une première ambiguïté: pour justifier le recours à la linguistique, tous les domaines non-linguistiques, pour autant qu'ils sont 'parlés' par un langage second, deviennent implicitement des langages à leur tour. Et l'on perd du même coup le bénéfice de la distinction saussurienne entre sémiologie et linguistique puisqu'il n'est plus possible alors de tirer de la recherche sémiologique un des fruits qu'on pouvait en attendre: la séparation entre langage et non-langage. Ce qui n'était qu'implicitement, ou habilement dit chez Barthes, a été exprimé de façon plus brutale par Julia Joyaux dans ce qui suit:

Si la réflexion dans les divers domaines de l'activité humaine tend vers une exactitude et une rigueur sans précédent, elle cherche à s'appuyer sur le plus rationalisé de ces domaines. Il se trouve que c'est la linguistique qui, parmi les sciences traitant de la pratique humaine, s'est construite la première comme une science exacte, en limitant au maximum, comme nous l'avons vu, l'objet qu'elle s'est donnée pour étude. Les sciences humaines N'ONT DONC QU'À TRANSPOSER cette méthode dans les autres domaines de l'activité humaine, EN COMMENÇANT PAR LES CONSIDÉRER COMME DES LANGAGES. On voit que toute

⁴ "La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale [la sémiologie], les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique" (Saussure, 1965: 34).

science humaine est ainsi, implicitement au moins, rattachée à la sémiotique, ou autrement dit, que la sémiotique comme science générale des signes et des systèmes signifiants, imprègne toutes les sciences humaines: la sociologie, l'anthropologie, la psychanalyse, la théorie de l'art, etc... (1969: 285).⁵

Mais en s'étendant à tous les objets non-linguistiques parlés par le langage, la sémiologie se dilue du même coup, puisqu'elle se confond alors, et Mounin n'a pas tort de le dire, avec la science elle-même (1969: 1495), mais une science d'un type particulier: celle qui, parce qu'elle considérerait la linguistique comme la discipline la plus avancée des sciences humaines, et parce que les objets sont baptisés 'langages', développerait son appareil conceptuel et méthodologique à partir de la linguistique. La sémiologie ainsi conçue recouvrirait toutes les sciences humaines du moment qu'elles ont recours à la linguistique.

Barthes ne fait ici que retrouver une idée ancienne de la philosophie des sciences, selon laquelle toute science se construit dans un langage. Mais on ne voit pas en quoi la médiation d'un langage second peut justifier le recours à la linguistique comme modèle scientifique de l'objet 'parlé'. Barthes le reconnaît lui-même: "Ce langage-là n'est plus tout à fait celui des linguistes: c'est un langage second, dont les unités ne sont plus les monèmes ou les phonèmes, mais des fragments plus étendus du discours renvoyant à des objets qui signifient *sous* le langage, mais jamais sans lui" (1964: 2). C'est ainsi que le *Système de la mode* ne se présente pas comme une analyse des vêtements eux-mêmes, mais des vêtements DÉCRITS, c'est-à-dire de la rhétorique des journaux de mode.⁶ Or, si les unités dont s'occupe le sémiologue ne sont plus linguistiques, la porte est ouverte à une utilisation métaphorique de la linguistique.

⁵ C'est nous qui soulignons.

⁶ G.G. Granger a souligné, dans un article récent, l'ambiguïté du projet de Barthes: "L'auteur renonce à décrire la structuration du costume-signe; mais son analyse sémantique du costume-discours n'en laisse pas moins planer une ambiguïté qui pourrait porter à croire que le système de la mode est déjà structuré comme un langage, alors qu'il ne constitue en fait qu'une espèce plus fruste du même genre, qu'il faut bien se garder d'identifier à son reflet linguistique. Il n'est pas douteux que cette transfiguration des *systèmes symboliques* simples en langages ait une importance très positive pour qui veut décrire et expliciter les faits humains; mais une détermination correcte de l'objet scientifique exige que la distinction soit faite, et qu'on ne réduise pas le 'structuralisme' méthodologique à quelque ingénieuse et provocante boutade du genre: 'Tout ce qui est humain est structuré comme une langue.' Truisme si l'on veut indiquer par là que la formulation linguistique importe dans tout signifié quelque chose de sa structure; erreur, si l'on veut affirmer que tous les systèmes de symboles dont est fait le monde humain ne sont que de petits et obscurs langages, qu'une sorte de panlinguistique devrait prendre pour objets" (1971: 76-77).

1.3 Mounin et Saussure : Vers la sémiologie comparée

C'est pourquoi toute l'entreprise de Mounin peut se comprendre comme une défense et illustration de la linguistique : tout en cherchant à construire une MÉTHODE D'ANALYSE sémiologique, sa démarche s'attachera le plus souvent à justifier la légitimité du recours au modèle linguistique pour la description d'un objet non-linguistique : pour cela, il faut DÉTERMINER QUELLES SONT SES RESSEMBLANCES ET SES DIFFÉRENCES AVEC LE LANGAGE.

On peut d'ores et déjà comparer le projet de Mounin avec les propositions de Saussure : d'un côté, Mounin semble proche de la pensée du maître genevois lorsqu'il écrit : "La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale [la sémiologie], les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique" (Saussure, 1965 : 34). Mais l'entreprise de Barthes peut tout aussi bien être considérée comme saussurienne⁷ si l'on se réfère à ces autres propos : "Les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, la plus complexe et la plus répandue des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens, la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier" (1965 : 101). Barthes ne cite jamais ce texte et présente son 'renversement' CONTRE Saussure. Il est vrai que les raisons de Barthes sont différentes : la linguistique devient un modèle valable pour tous les systèmes parce que les objets ne prennent de signification qu'à travers le langage. Chez Saussure, au contraire, la linguistique aide à la construction de la sémiologie parce qu'il limite cette dernière aux systèmes de signes ARBITRAIRES dont le langage est le prototype parfait : dans le *Cours*, le signe y est tout d'abord défini dans le cadre du langage, même si, comme le laisse entendre Séchehaye, Saussure recherche des catégories valables pour la sémiologie et non pour la seule linguistique.⁸ Il est d'ailleurs important de constater que, dans le *Cours*, l'énumération des domaines non-linguistiques qui pourraient relever de la sémiologie, se fait à propos du problème de

⁷ Selon une remarque très pertinente de Jean Molino (1968-69).

⁸ Ramenant la doctrine de Saussure "à un certain nombre de principes de thèses" (1917 : 11), Séchehaye écrit : "En quoi consiste le caractère spécial de la sémiologie ? Par où dépasse-t-elle en complication la linguistique collective ? Une troisième thèse va nous répondre en disant que toute sémiologie est essentiellement une science des valeurs" (1917 : 13). Plus loin, Séchehaye fait le lien entre la notion de valeur et le caractère arbitraire du signe (1917 : 14).

l'arbitraire du signe. Par exemple: "Quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels — comme la pantomime — lui reviennent de droit. En supposant qu'elle les accueille, son principal objet n'en sera pas moins l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe" (1965: 100). A l'occasion de l'arbitraire, il parle encore des rites symboliques, des coutumes, de la politesse et de la mode. Imaginant les domaines sémiologiques par différence avec les domaines linguistiques, Saussure ouvre une des voies possibles de la sémiologie (et de ce point de vue, Mounin peut légitimement se dire saussurien): la comparaison des systèmes non-linguistiques avec le langage. Saussure l'envisage parce que les systèmes sémiologiques sont essentiellement ARBITRAIRES, et Mounin, parce que la sémiologie ne doit traiter que des SYSTÈMES DE COMMUNICATION, ce qui est, comme on le verra, différent.

2. DÉFINITIONS DU LANGAGE ET DÉLIMITATION DE LA SÉMIOLOGIE

Pour comprendre les implications de la comparaison entre les systèmes non-linguistiques et le langage, encore faut-il connaître la définition que Mounin se donne du langage. Une lecture attentive de l'ensemble de ses travaux nous fait penser que l'auteur est passé par différents stades pour la construire.

2.1 Dans un article de 1960, "Définitions récentes du langage", il propose de réserver le terme de 'langage' au seul langage humain: "Si l'on appelle langage un système de signes quelconques, tout est langage, mais alors, quelle est la différence *spécifique* entre la linguistique, science du langage, et la sémiologie, science des systèmes de signes en général?" (1960: 102). Sera retenu comme trait caractéristique du langage humain, le CRITÈRE DE LA DOUBLE ARTICULATION proposé par Martinet: "La double articulation des langues humaines fournit également l'explication rationnelle des différences si souvent décrétées *a priori* entre communication animale et langage humain" (1960: 109).

A notre avis, sous le prétexte de refuser toute validité à des expressions désormais entrées dans l'usage linguistique courant, comme 'langage pictural', 'langage des fleurs' ou 'langage musical', on risque de confondre 'langage' et 'langue' que Saussure avait séparés pour définir et isoler l'objet de la science linguistique. Il semble qu'on retrouve cette même ambiguïté chez Martinet: à la p. 20 des *Éléments*, le critère de la double

articulation (avec sa définition) s'applique à la langue, mais aux pp. 11 et 13, au langage: les deux termes semblent pris indifféremment l'un pour l'autre.

Ne serait-il pas préférable de conserver le concept général de 'langage', à définir sous bénéfice d'inventaire? On pourra objecter que le 'langage' désigne "la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen des signes vocaux" (Martinet, 1967: 12) et que les langues ne sont que les différentes réalisations du langage humain. Mais précisément, le langage ainsi défini contient les faits de parole, et si l'on n'oublie pas que le système de la *LANGUE*, différent d'une langue à l'autre, est l'objet propre de la linguistique, il n'y a aucun inconvénient à parler du langage des fleurs ou du cinéma.

L'absence de distinction, chez Martinet, entre les termes 'langue' et 'langage' s'explique peut-être par son indifférence pour le couple saussurien 'langue/parole': "La parole, qui est la réalité observable, ne se confond pas avec la réalité linguistique, puisque seuls certains de ses éléments sont pertinents. Saussure, prisonnier du dualisme philosophique ambiant, a opposé langue et parole, ce qui l'a empêché de voir que la distinction fondamentale est entre les faits de parole pertinents, parce qu'ils contribuent à la communication, et ceux qui ne le sont pas" (1970: 67-68).

2.2 A la suite des travaux de Bally (1939), Buyssens (1943, 1967) et Prieto (1966, 1969), Mounin introduit un nouveau critère pour séparer le sémiologique du non-sémiologique; celui de l'*INTENTION DE COMMUNICATION*. La sémiologie doit distinguer les indices, "faits immédiatement perceptibles qui nous font connaître quelque chose à propos d'un autre qui ne l'est pas" (Prieto, 1969: 95) et les signaux, faits "qui fournissent une indication et qui ont été produits expressément pour cela" (Prieto, 1966: a.15). La sémiologie ne devrait donc se préoccuper que des signaux, c'est-à-dire des seuls signes produits aux fins d'une communication consciente et voulue, mais, à l'intérieur de cette catégorie des signaux, elle devra distinguer entre les systèmes de communication linguistique et les systèmes de communication non-linguistique. En effet, écrit Mounin, le critère de l'intention de communication "ne suffit pas pour parler de langage", car ce faisant, on laisse entendre "que le même but implique les mêmes moyens" (1968b: 39). La spécificité des langues n'est due, ni à l'intention de communication, ni à l'arbitraire du signe, ni à leur caractère systématique, ni à la linéarité du message, ni au caractère discret du signe, mais à la double articulation (1968b: Chap. 3).

2.3 Enfin, dans un article plus récent, "Langage et communication" (1969), Mounin demande de ne pas confondre le LANGAGE avec les SYSTÈMES DE COMMUNICATION, à cause du phénomène de l'INTER-COMPRÉHENSION: dans le langage, il y a possibilité pour l'auditeur de devenir l'auteur et vice-versa (1969: 1496), alors que cette réciprocité est impossible dans d'autres systèmes de signes comme le code de la route (1970: 155).

2.4 Nous aurons donc affaire à la classification des systèmes de signes représenté dans le Tableau I.

TABLEAU I

Critères Réponse	Critère de l'intention de communication	Critère de l'inter-communication	Critère de la double articulation
Positive	Signaux	Inter-communication (langage humain, gestes, système de communication des animaux)	Langage
Négative	Indices	Communication à sens unique (code de la route, etc.)	Autres systèmes de communication

Ce tableau n'est pas complet. En effet, si la démarche d'une investigation sémiologique, chez Mounin, se déroule bien en deux grandes étapes, l'auteur y ajoute une série de questions supplémentaires inspirées par les travaux de Saussure (1965), Buyssens (1943) et Prieto (1966):

- (1) L'objet analysé est-il un système de communication?
 - (a) Y a-t-il intention de communication?
 - (b) N'y a-t-il qu'une pseudo-communication, qui fait parler, chez Buyssens, à propos des phénomènes artistiques, de communion?
- (2) Le système de communication est-il comparable à la langue (au sens de Saussure)?

- (a) Au niveau de son mode physique d'existence⁹ (linéarité, unidimensionalité, caractère vocal) (Saussure, Martinet, Jakobson);
- (b) selon le critère de la double articulation (Martinet, Prieto);
- (c) selon la nature de ses signes: arbitraires ou symboliques (Saussure), intrinsèques ou extrinsèques, directs ou substitutifs, systématiques ou a-systématiques (Buyssens).

3. LA DÉMARCHE SÉMIOLOGIQUE DE MOUNIN

3.1 *Le problème de l'intention de communication*

La réponse à la première question permet de décider globalement si le domaine considéré relève ou non de la sémiologie. S'il n'en relève que partiellement, si ses éléments constitutifs peuvent être partagés entre signaux et indices, seuls les signaux feront l'objet d'un examen sémiologique.

Ce premier point présente une difficulté théorique et pratique sérieuse: il est extrêmement difficile de déterminer s'il y a intention de communication ou non. Prieto le reconnaît lui-même: "Il est malaisé de donner une définition rigoureuse du signal en déterminant quelle est la différence spécifique qui le caractérise à l'intérieur de la classe des indices" (1969: 96-97), et Mounin signale la difficulté au passage: l'intention de communication, "si délicate puisse-t-elle être à mettre en évidence dans certains cas" (1970: 171). Jean Molino a montré (1968-69) que s'il était possible, intrinsèquement, de déterminer s'il y a ou non intention de communication — ce que Prieto recherche en fait lorsqu'il parle de "différence spécifique" — cela signifierait que le signe n'a pas deux faces, mais trois, une face hypothétique qui manifesterait FORMELLEMENT, d'une manière quelconque, l'existence de cette intention de communication, outre le signifiant et le signifié. Or, il semble bien qu'une telle marque n'existe pas, sinon il faudrait admettre que la FORME de l'objet est totalement conditionnée et modelée par l'intention de communication dont la détermination requiert, en fait, des critères EXTÉRIEURS à l'objet, philologiques, psychologiques, sociologiques ou critiques. L'intention est un phénomène difficilement connaissable, alors que la science s'édifie sur l'examen des TRACES.

⁹ Nous empruntons ce terme au philosophe Etienne Gilson (1958).

Dans les pages consacrées par Mounin à la communication avec l'espace (1970: 117-27), on a un exemple des difficultés provoquées par le critère de l'intention de communication: ou bien on estime que la situation dans laquelle l'indice apparaît, est suffisamment caractérisée pour déterminer qu'il y a là des signaux, mais dans le cas de la communication avec l'extraterrestre, "situation zéro de la naissance de la communication", les données mêmes de la situation sont absentes, puisque ce qu'on cherche à établir, ce n'est pas la nature du code mais son existence; ou bien, on estime que l'intention de communication se manifeste dans une certaine structure formelle des indices, et c'est en fait ce que cherchent les radio-astronomes: "Comment prouver le caractère artificiel d'une radio-source astronomique? Puisque toutes celles qu'on observe sont étendues, continues, modulées, ils recherchent des émissions dont l'origine serait ponctuelle, intermittente si possible, sur des fréquences et des intensités stables, ou du moins dont les modulations auraient des caractères récurrents fixes en temps, fréquence et puissance, non confondables avec des modulations aléatoires" (1970: 124). Les premiers critères (origine ponctuelle, intermittente, etc.) sont situationnels, les seconds, internes, par rapport aux indices. "Découvrir une telle émission serait aussi merveilleux qu'enregistrer les huit premières mesures de la Marseillaise", ajoute Mounin (1970: 124). Mais quand bien même une telle émission existerait, elle ne prouverait sans doute rien, car le raisonnement des radio-astronomes rapporté, repose en fait sur un *a priori*: on établit comme critère de l'artificiel la régularité, la fixité, l'ordonné, par opposition à l'aléatoire, le mobile, le désordonné. Mais pourquoi seraient-ce là les critères des productions artificielles par opposition aux objets naturels? Le bruit de la pluie est linéaire, régulier et provient d'une source fixe. Jacques Monod, essayant de déterminer quelles sont les caractéristiques intrinsèques d'un être biologique (1971: 17-25) est amené à traiter la question qui nous occupe ici: "Serait-il en fait possible de définir par des critères objectifs et généraux les caractéristiques des objets artificiels, produits d'une activité projective consciente, par opposition aux objets naturels, résultant du jeu gratuit des forces physiques?" (1971: 17-19), ce qui est rigoureusement parallèle au problème sémiologique que pose Mounin, lorsqu'il estime que l'intention de communication permet de différencier un feu allumé par des trappeurs d'un feu, résultat fortuit d'un incendie. Monod nous semble proposer la démarche scientifique adéquate: "Pour s'assurer de l'entière objectivité des critères choisis, le mieux sans doute serait de se demander si, les utilisant, un programme pourrait être rédigé qui permettrait à une calculatrice de distinguer un artefact d'un

objet naturel" (1971: 18). Or l'auteur propose, dans un premier temps, les critères du radio-astronome cité, parce qu'ils semblent évidents: régularité et répétition. Il imagine que son ordinateur, venu de la planète Mars, "atterrisse dans la forêt de Fontainebleau, mettons près du village de Barbizon. La machine examine et compare les deux séries d'objets les plus remarquables des environs: les maisons de Barbizon d'une part et les rochers d'Apremont de l'autre. Utilisant les critères de régularité, de simplicité géométrique et de répétition, elle décidera aisément que les rochers sont des objets naturels, alors que les maisons sont des artefacts" (1971: 19). Mais Monod trouve tout de suite un contre-exemple: "Tournant maintenant son attention vers des objets de dimension plus réduite, la machine examine quelques petits cailloux, à côté desquels elle découvre des cristaux, disons de quartz. Selon les mêmes critères, elle devra évidemment décider que, si les cailloux sont naturels, les cristaux de quartz sont des objets artificiels. Jugement qui paraît témoigner d'une 'erreur' dans la structure du programme" (*ibid.*). Et plus loin, prenant l'exemple d'une ruche d'abeilles sauvages: "Elle [la machine] y trouverait évidemment tous les critères d'une origine artificielle: structures géométriques simples et répétitives des rayons et des cellules constituantes, par quoi la ruche serait classée dans la même catégorie d'objets que les maisons de Barbizon. Que penser de ce jugement? Nous savons que la ruche est 'artificielle' en ce sens qu'elle représente le produit de l'activité des abeilles. Mais nous avons de bonnes raisons de penser que cette activité est strictement automatique, actuelle mais non consciemment projective. Cependant, en bons naturalistes, nous considérons les abeilles comme des êtres 'naturels'. N'y a-t-il pas une contradiction flagrante à considérer comme 'artificiel' le produit de l'activité automatique d'un être 'naturel'?" (1971: 20). Et Monod d'en conclure qu'il n'est pas possible de distinguer le naturel de l'artificiel (nous dirions ici, de l'intentionnel) sur la base de critères structuraux (internes à l'objet) (1971: 21).

Il faut d'ailleurs se demander si le critère de l'intention de communication ne nous éloigne pas de l'enseignement saussurien dans son discernement des étapes nécessaires: on oublie trop souvent que, avant les célèbres dichotomies langue/parole, synchronie/diachronie, syntagme/paradigme, Saussure trace un premier clivage entre la linguistique interne et la linguistique externe (psychologique, sociologique) parce que cette dernière ne permet pas d'approcher le signe pour lui-même. "Rien n'est plus propre que la langue à faire comprendre la nature du problème sémiologique; mais pour le poser convenablement, il faudrait étudier la langue en elle-même; or, jusqu'ici, on l'a presque toujours abordée en

fonction d'autre chose, à d'autres points de vue" (1965: 35). L'examen du *Cours* révèle que le rejet de l'approche externe est étroitement lié à la notion de VALEUR: à la base de la fameuse conception "purement différentielle du signe", elle supporte tout l'édifice saussurien avec les dichotomies successives citées plus haut. "Le signe échappe toujours, en une certaine mesure, à la volonté individuelle ou sociale, c'est là son caractère essentiel, mais c'est celui qui apparaît le moins à première vue" (1965: 35). "Le sujet sémiologique n'apparaît pas quand on l'étudie sous d'autres points de vue que la langue, ou quand on étudie la langue comme l'étudient les psychologues, les philosophes ou même comme le public Le signe dépend d'un système de signes (voilà ce qui est négligé), tous les signes sont solidaires ... Nécessité de considérer le signe, le mot dans l'ensemble du système" (Saussure, cité in: Mounin, 1968a). D'où l'importance centrale, dans la pensée saussurienne, de l'image du jeu d'échecs: "Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne: le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe: interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système; mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement-là atteint profondément la 'grammaire' du jeu Est interne tout ce qui change le système à un degré quelconque" (1965: 43). "De même que le jeu d'échecs est tout entier dans la combinaison des différentes pièces, de même la langue a le caractère d'un système basé complètement sur l'opposition de ses unités concrètes" (1965: 149).

Autrement dit, au sein du jeu d'échecs, la place de chaque pièce par opposition aux autres, peut être définie par un ensemble de règles. Qui plus est, chaque pièce n'a pour ainsi dire aucune 'épaisseur': son sens est tout entier donné par sa définition grammaticale au sein du système. Il est particulièrement important de noter ici la similitude entre la conception saussurienne de la structure, et la conception moderne de la structure en mathématiques. Celle-ci est relevée avec force par G. G. Granger dans la Préface de l'édition de 1967 de *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Sur Saussure:

Aucun des éléments du système de la langue ne peut être défini que par ses rapports d'opposition à tous les autres; chacun d'eux est, en quelque manière, 'incolore', et ne prend valeur, fonction et sens que relativement à ce dont il se démarque à l'intérieur du système saussurien... Il me semble que l'idée mère de la linguistique saussurienne est encore celle qui donne unité et sens à toute doctrine structurale. Idée forte et simple, selon laquelle toute tentative

pour connaître objectivement quelque chose de l'homme doit d'abord passer par une réduction de l'expérience à un système de marques corrélatives (1967: 1-2).

Mais Granger ajoute que l'idée saussurienne ne peut représenter la seule origine des structuralismes. Introduisant la notion de structure des boubakistes, il écrit:

L'idée essentielle, et COMMUNE EN SON FOND¹⁰ aux mathématiques et à Saussure, c'est ici que l'objet¹¹ est saisissable dans sa profondeur non pas en tant que porteur de propriétés internes — à l'image des qualités perçues — mais comme système de relations entre éléments par ailleurs non marqués, dont les seules propriétés envisagées dérivent de ces relations mêmes. De sorte que l'objet véritable de la connaissance mathématique est la structure, non l'élément: ce que l'analyse vise par exemple lorsqu'il énonce les propriétés des nombres complexes, ce sont les propriétés formelles d'un SYSTÈME d'objets qu'il résume sous le nom de structure de corps commutatif algébriquement clos (1967: 2).

La parenté avec le jeu d'échecs est ici évidente. L'auteur résume ainsi "l'idée structuraliste essentielle": "la connaissance d'un objet mathématique est celle non des qualités isolées d'un être, mais des propriétés formelles d'un système. Et la nature des relations qui déterminent chaque fois le système est telle qu'elles puissent être décrites et reconnues sans équivoques" (1967: 3). Granger a donné ailleurs une autre définition de la structure qui complète celle que nous venons de citer:

On appellera structure un ensemble d'éléments quelconques — donc abstraits — entre lesquels, ou entre certains sous-ensembles desquels, on aura défini des relations, également abstraites, c'est-à-dire indépendantes des contenus intuitifs éventuels des éléments ou sous-ensembles considérés... Le point essentiel qu'il faut retenir ici, c'est que la caractérisation des "objets" ainsi structurés (éléments ou parties de l'ensemble de départ) est absolument *extrinsèque*, c'est-à-dire qu'elle s'exprime totalement dans les relations instituées entre eux, sans qu'apparaissent jamais des propriétés *intrinsèques* qui qualifient un élément comme en soi (1965: 254).¹²

¹⁰ C'est nous qui soulignons.

¹¹ On ne confondra pas le mot 'objet' tel qu'on l'entend habituellement, c'est-à-dire 'ce qui fait l'objet d'une analyse ou d'une approche scientifique', et l' 'objet' au sens de Granger, chez qui, par rapport à la réalité de départ, il est déjà le résultat d'un processus d'abstraction.

¹² On prendra garde ici de ne pas confondre les deux emplois qui ont été faits de interne/externe et de extrinsèque/intrinsèque. Dans un premier temps, on a opposé linguistique interne à linguistique externe, comme une discipline qui ne s'intéresse qu'aux propriétés systématiques d'un ensemble clos. Par propriété extrinsèque de ces objets, on a entendu leur définition par des règles contrastives qui opposent les objets entre eux sans faire appel à leur contenu propre, à leur 'épaisseur'. On distinguera encore cet emploi de extrinsèque/intrinsèque avec le sens que ces mots prennent chez Buysens où ils sont synonymes de motivé/arbitraire (cf. 3.2).

La difficulté du débat vient de ce qu'il y a une différence entre la linguistique interne de Saussure et celle du système clos chez Granger. Ce que Saussure demande en effet, c'est de construire la linguistique à partir d'une caractérisation des phénomènes internes au langage, donc en excluant ses aspects psychologiques et sociologiques. Tout le propos de Granger, au contraire, est de montrer qu'il est possible de formaliser le vécu, c'est-à-dire, entre autres exemples, de formaliser la relation que le langage entretient avec ce qui lui est externe. La démarche de Saussure garde tout son prix dans la mesure où elle indique que l'approche interne des faits linguistiques PRÉCÈDE l'approche externe, mais la position de Granger n'exclut pas *a priori* l'approche externe.

Si nous nous tournons maintenant vers le problème du fonctionnalisme, nous pourrions poursuivre la discussion à deux niveaux :

(a) nous pensons que la conception saussurienne d'une linguistique ou sémiologie interne fondée sur la notion de valeur, implique la caractérisation extrinsèque des objets de la structure (au sens de Granger), mais qu'elle est incompatible avec l'idée d'une description du langage en fonction d'autre chose, c'est-à-dire de phénomènes externes.¹³

(b) au contraire, dans la perspective de Granger, la formalisation d'une phonologie ou d'une sémiologie fonctionnelle, est tout à fait admissible dans la mesure où le projet d'une formalisation des sciences de l'homme implique précisément la formalisation du vécu, tout en intégrant la méthodologie saussurienne où la phase interne précède la fin externe.

Le premier niveau de cette distinction permettrait de réévaluer, d'un point de vue historique, la filiation entre Saussure et la doctrine fonctionnelle. On peut s'étonner de l'insistance de certains fonctionnalistes à placer leurs recherches dans la perspective saussurienne. On a vu plus haut que, pour l'essentiel (la notion de pertinence), Martinet soutenait au contraire qu'elle est étrangère à la pensée de Saussure. Mounin rappelle lui-même que c'est "à partir de Karl Bühler (1934) [que] la linguistique a mis en lumière les fonctions du langage, et parmi les fonctions, valorisé comme centrale la fonction de communication" (1970: 68). Il reconnaît ailleurs que la conception du langage n'est qu'implicite dans le *Cours* (1970: 11). Les références à la préhistoire de la phonologie pragoise, faites par Troubetzkoï dans ses *Principes*, semblent bien montrer que l'idée fonctionnaliste s'est constituée en dehors de l'enseignement

¹³ Ce serait une autre question de savoir si, en fait, la phonologie fonctionnelle, même lorsqu'elle peut rendre compte de la communication, ne se place pas, avec la procédure de commutation, à l'intérieur du langage. La 'philosophie' générale du fonctionnalisme est différente de la technique employée pour la seule phonologie.

saussurien, redécouvert après coup. La première définition fonctionnelle du phonème, celle de Šcerba, remonte à 1912: "La représentation phonique la plus courte qui, dans la langue étudiée, possède la faculté de s'associer à des représentations de sens et de différencier des mots ... s'appelle phonème" (Troubetzkoï, 1970: 37). Comme l'indique Molino (1969: 348), les déclarations explicites de Troubetzkoï font référence à une tradition philosophique étrangère à Saussure, dont il peut montrer, retrouvant par là les propos de Séchehayé (1917: 13), que le modèle de la valeur est à chercher dans l'économie politique. Au contraire, Troubetzkoï, suivant en cela l'enseignement des néo-kantiens, définit la phonologie comme une *Geisteswissenschaft*: le psychologisme restera longtemps présent dans les définitions du phonème. Jakobson écrit en 1923: "Par système phonologique, j'entends une collection d'idées de son." Troubetzkoï écrit par exemple: "La science des sens de la parole, ayant affaire à des phénomènes physiques concrets, doit employer des méthodes linguistiques, psychologiques ou sociologiques" (1970: 3). Et plus loin: "F. de Saussure n'a pas proclamé nettement la nécessité de distinguer une "science des sons de la parole" et une "science des sens de de la langue" (1970: 4), même si, pour l'auteur, la différence entre phonétique et phonologie correspond à la distinction langue/parole. Dans l'article important, "La phonologie actuelle" (1933: 278), il souligne encore que Baudoin de Courtenay distingue les deux disciplines "tout indépendamment de F. de Saussure", et lui a emprunté ce terme "phonème" avec "une signification toute différente de celle que lui avait attribuée le maître de Genève". En 1941, Trnka souligne que c'est "en se dressant CONTRE¹⁴ de Saussure" que le cercle de Prague affirme que "la langue, même durant son évolution, reste toujours un système de fonctions qui varie suivant le but visé." Et si Jakobson souligne encore que le fonctionnalisme ne s'inscrit pas dans la tradition saussurienne, c'est pour mettre l'accent sur l'absence de vue téléologique dans le *Cours*, fondamentale au contraire dès la première page de thèses du Cercle de Prague:¹⁵

Hanté — malgré tout son élan novateur — par l'esprit anti-finaliste de la fin du siècle dernier, F. de Saussure enseigne ce qui suit: "Par opposition à l'idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer." Or à présent nous sommes à même de RÉPLIQUER,¹⁶ que, par opposition à l'hypercriticisme destructif de l'époque en question, c'est le sens commun, c'est précisément l'idée que nous,

¹⁴ C'est nous qui soulignons.

¹⁵ "La langue est un système de moyens d'expression appropriés à un but."

¹⁶ C'est nous qui soulignons.

sujets parlants, nous faisons volontiers de la langue, qui est parfaitement véridique: la langue est un instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer (in: Troubetzkoï, 1970: 379).

Nous pouvons maintenant aborder d'un point de vue plus général les difficultés épistémologiques du point de vue fonctionnel en sémiologie. S'il est évident qu'en phonologie, les phonèmes sont identifiés, non pas sur la base de leurs propriétés formelles mais de leur fonction: on distingue /p/ de /b/ parce qu'ils permettent de ne pas confondre *pierre* et *bière*, la phonologie n'a été possible, on ne saurait l'oublier, qu'après deux cents ans de recherches phonétiques, empiriques et neutres, à partir desquelles la phonologie est capable d'isoler des traits pertinents. En sémiologie, c'est-à-dire dans l'analyse des systèmes de signes non-linguistiques, la question est de savoir si nous disposons d'un inventaire des traits constitutifs de l'objet à décrire, ET À PARTIR DESQUELS ON POURRAIT CHERCHER UNE PERTINENCE. Autrement dit, si la sémiologie d'un domaine précis doit imiter la démarche de la phonologie, dispose-t-elle, au préalable, d'une 'phonétique' de ce domaine?

La recherche préliminaire de l'intention de communication, et la séparation sur des critères externes de faits considérés comme signaux, par opposition aux indices, risque d'empêcher de prendre en charge la RÉALITÉ EMPIRIQUE du domaine à étudier. C'est parce que la phonologie disposait d'une collection innombrable de traits physiques inventoriés par la phonétique, qu'elle a pu dénommer avec succès ceux d'entre eux qui étaient pertinents.

À la limite, deux tableaux d'un même peintre pourraient l'un relever de la sémiologie, l'autre non, si, dans un cas, on réussissait à prouver que le peintre n'a peint que pour lui-même, et que, dans l'autre, il a voulu 'transmettre un message'. Cette sémiologie de l'intention ne peut donc s'appuyer sur la réalité formelle et physique des objets qu'elle est sensée analyser. En fait, dans le cas de la sémiologie des arts, la preuve de l'intention de communication est pratiquement impossible à établir, et il faut bien passer outre si l'on veut tout de même construire une sémiologie qui ne se limite pas aux signaux maritimes et aux codes routiers. Que se passe-t-il alors dans la pratique de la sémiologie de la communication? Ou bien l'on admet que le domaine étudié est tout entier constitué de signaux, et c'est ce que fait Luis J. Prieto, mais il faut alors se demander quelle est la nature effective de la description sémiologique proposée; ou bien on distingue, à l'intérieur d'un même domaine, entre signaux et indices, et c'est ce que fait Mounin à propos du blason et des outils préhistoriques (1970: 103-15, 129-33). Mais dans ce dernier cas, est-ce

que la description ne sélectionne pas arbitrairement, EN FONCTION DE CRITÈRES DIFFICILEMENT VÉRIFIABLES, des objets pertinents par opposition à d'autres qui ne le seraient pas ?

Nous examinerons de ce point de vue un des exemples proposés par Mounin. Dans "Des cailloux et des mots", il rend compte du livre de M. N. Brézillon: *La dénomination des objets de pierre taillée*. D'une part, Mounin observe que "la description, le classement, la typologie des outils ne peuvent être obtenus que sur une base fonctionnaliste" (1970: 132), mais d'autre part, il souligne que, dans la terminologie des préhistoriens, "à l'exception de quelques haches et pointes de flèches, on était presque toujours en train de décrire et de classer des formes sans connaître le plus souvent la signification, c'est-à-dire le rôle et l'usage et le but de ces formes. Personne n'était jamais sûr que les grattoirs fussent bien des grattoirs, ou le fussent vraiment tous" (1970: 131). La contradiction vient de ce que la dénomination *grattoir* est par elle-même fonctionnelle: si l'on n'est pas sûr que le 'grattoir' en soit un, c'est précisément parce que l'on ne peut être certain que l'outil désigné par ce nom a pour FONCTION de gratter. Aussi, il est peut-être difficile d'affirmer: "Le ou les traits pertinents les plus propres à décrire scientifiquement un outil sont ceux qui se réfèrent à sa fonction", et immédiatement après: "Découverte d'autant plus dramatique que, de tous les traits caractéristiques d'un outil préhistorique — matière, forme ou structure, distribution, séries évolutives —, le seul trait inaccessible est justement celui-là: ON NE PEUT JAMAIS OBSERVER DIRECTEMENT¹⁷ le fonctionnement d'un objet préhistorique, et c'est pourtant la seule chose intéressante à connaître, car l'outil ou l'objet ne sont importants que 'comme témoins indirects' d'une technique et d'une culture" (1970: 131-33). Car comment un 'fait inaccessible' peut-il fonder la description scientifique d'un objet? Mounin estime que Brézillon a fait un seul emprunt à la linguistique, mais pertinent, le point de vue fonctionnel. Son ouvrage démontrerait la primauté du fonctionnalisme sur le formalisme (1970: 131),¹⁸ mais c'est précisément parce que le point

¹⁷ C'est nous qui soulignons.

¹⁸ Mounin oppose formalisme et structuralisme d'une part, à fonctionnalisme, distributionnalisme, transformationnalisme d'autre part. Cette dichotomie est peut-être trop générale pour être vraie: le formalisme d'un Gardin s'oppose au structuralisme d'un Lévi-Strauss. La difficulté vient sans doute de la polysémie regrettable du mot FORMEL. Nous inspirant ici des distinctions proposées par John Lyons (1970: 105), nous fixerons ainsi notre propre terminologie:

(1) Forme au sens de Bloomfield, par opposition à signification et contenu, synonyme de signifiant chez Saussure et expression chez Hjelmslev. C'est en référence à ce sens que nous avons parlé de réalité formelle des objets. (2) Forme au sens de Saussure et Hjelmslev: La langue est une forme et non une substance. Il y a une caractérisation

de vue adopté n'est pas formel,¹⁹ que les traits pertinents ne peuvent être établis scientifiquement.

Les difficultés de la perspective de Brézillon viennent de ce que la caractérisation des monuments se fait à l'aide du langage naturel. C'est précisément pour sortir des contradictions où il conduit l'archéologue, que J.-Cl. Gardin a appliqué les principes de l'analyse documentaire à l'archéologie, et il n'y a aucune raison de considérer que le métalangage formalisé qu'il propose n'est pas, comme il le dit lui-même, une sémiologie de l'objet.

Selon Gardin, "il fallait d'abord réexaminer la terminologie en usage, plus proche de ce que l'on est convenu d'appeler le langage naturel que d'un vocabulaire scientifique bien défini. Les désignations en apparence les plus élémentaires, les plus courantes, — 'amphore', 'Apollon', 'manoir', etc. — se révélaient en effet incertaines; et l'on parvenait rarement à dégager les traits distinctifs de chacune, dans un sens qui fût universellement admis" (1965: 65). L'entreprise de Gardin consiste à tourner le dos aux dénominations vagues qui, on le remarque aisément, ne peuvent en un seul mot, énumérer toutes les caractéristiques de l'objet, mais seulement les évoquer de manière connotative et imprécise. La désignation adoptée consiste en l'énumération, grâce à l'utilisation d'un langage symbolique où chaque 'mot' est défini avec précision, de toutes les caractéristiques du monument. "Une amphore, dès lors, devenait un type de récipient en quelque sorte anonyme, mais très précisément caractérisé par une énumération d'attributs aussi nombreux et aussi 'fins' qu'il semblait utile pour les besoins des recherches comparatives ultérieures: dimensions et formes de la panse, proportions du col et de la base, nombre et position des anses, nature de l'enduit, etc." (*ibid.*). Un des avantages particulièrement remarquables de cette procédure, c'est que, à la différence du structuralisme lévi-straussien par exemple, elle ne décide pas "entre les différents traits descriptifs qui s'offrent à l'appréhension immédiate et ceux qui présentent ou non un intérêt théorique, pour la construction de modèles" (1965: 67). Pour l'analyse documentaire, il n'y a pas de traits pertinents par opposition à ceux qui ne le seraient pas. "Rien ne permet en effet de prédire par quel trait ou combinaison de traits chaque demandeur choisira de caractériser l'objet de sa recherche; et rares sont en outre les théories, au moins dans l'archéologie formelle (structurale, relationnelle) de l'expression et du contenu. (3) Formel, synonyme d'explicite. La perspective de Granger est formelle aux sens 2 et 3, celle de Sausure, seulement au sens 2. (4) Formel, signifiant 'qui ne fait pas recours au sens'. La grammaire de Bloomfield est formelle au sens 4, pas celle de Chomsky.

¹⁹ Au sens 1.

logie, qui permettent d'établir des corrélations absolues entre tel et tel de ces traits, dans une culture donnée, et par conséquent de négliger a priori certains d'entre eux dans l'analyse initiale" (1965: 65).

La perspective de Gardin a donc, selon la belle expression de Molino, un caractère hypo-scientifique, 'phonétique', neutre: l'inventaire classificatoire des traits constructifs de l'objet est la condition *sine qua non* du dégagement d'une pertinence. On ne peut partir de la définition *a priori* de la pertinence pour rechercher les objets qui remplissent une fonction donnée; il faut partir d'un inventaire aussi exhaustif que possible, neutre et combinatoire de traits, pour discerner ceux qui, effectivement, remplissent une fonction. La perspective formelle ne tourne pas le dos à la perspective fonctionnelle, elle ne la nie pas; elle en est la condition, comme la phonétique pour la phonologie que, pour cette raison, Martinet avait bien raison de nommer phonétique fonctionnelle.

3.2 *La comparaison de l'objet d'analyse et du langage*

La seconde phase de l'analyse sémiologique selon Mounin est de nature interne, cette fois: il s'agit de mesurer le degré d'analogie du domaine considéré avec le langage naturel, et cette étape de la recherche est également commandée par l'optique fonctionnaliste. En effet, il s'agit de vérifier si l'objet dont on a établi qu'il était un système de communication, est linguistique ou non.²⁰ En principe, le résultat de cette enquête devrait toujours être négatif, puisque le critère de la double articulation est posé au départ comme caractéristique des seules langues naturelles. La comparaison n'a donc pas pour but réel de savoir si l'objet considéré est ou n'est pas linguistique, mais de faire apparaître quels secteurs du domaine sont justiciables d'une approche linguistique: par exemple, la comparaison du langage et de la chaîne filmique montre que les analogies possibles sont de caractère syntaxique. La peinture, parce qu'elle n'est pas organisée linéairement invite plutôt à des analogies de caractère sémantique. La démarche comparative conduit ainsi à établir si le domaine est linéaire ou spatial, à deux ou trois dimensions, si les éléments du domaine sont des signes discrets ou non. Dans cette perspective, la sémiologie de la communication attache une importance particulière à la caractérisation des signes du domaine étudié.

On a rappelé plus haut que, chez Saussure, le problème de l'arbitraire du signe est d'une importance considérable, puisqu'il établit la ligne de

²⁰ Cf. le titre significatif "Communication linguistique humaine et communication non-linguistique animale" (1970: 41 ss).

partage entre le sémiologique et le non-sémiologique. Or nous avons vu que, dans la première phase de la démarche de Mounin, cette frontière passe entre le signal et l'indice. 'Signe arbitraire' serait-il synonyme de 'signal' et 'symbole', synonyme d'indice? On pourrait penser qu'il n'en est rien et que ce sont là des réalités sémiologiques différentes. Pourtant, examinons les propos de Bally: "Nous pouvons dire, avec F. de Saussure, que le signe est *arbitraire*, et il l'est dans son signifiant et son signifié ... Mais c'est là une marque distinctive qui sépare le signe (le signal) de l'indice; car celui-ci étant toujours donné, c'est-à-dire constitué par quelque fragment de la réalité auquel nous ne pouvons rien changer, est toujours uni à la chose indiquée par un lien naturel; l'indice n'est jamais arbitraire, non plus que la chose qu'il indique" (1939: 168, 169).

En réalité, on ne voit pas pourquoi il y aurait un lien nécessaire, c'est-à-dire symbolique au sens que Saussure donne à ce terme par opposition à arbitraire, entre l'indiquant et l'indiqué: quel rapport y a-t-il entre le nuage, indice de pluie, et la pluie elle-même, entre la fumée, indice du feu, et le feu? Notons que Bally ne donne pas d'explication pour justifier sa proposition. N'y a-t-il pas confusion, ici, entre arbitraire/non-arbitraire, et la distinction, exposée dans la *Logique de Port-Royal*, entre les signes joints aux choses (par exemple, le symptôme joint à la maladie) et les signes séparés des choses (par exemple, les sacrifices, signes de Jésus-Christ immolé), distinction qui ne se recoupe pas avec la distinction entre signes naturels et signes d'institution?

Buyssens reproduit la même assimilation: "Le chien qui gratte à une porte pour qu'on la lui ouvre, exploite le lien intrinsèque existant entre le grattement et le désir d'ouvrir; ce lien est intrinsèque parce que le grattement est provoqué par le désir d'ouvrir, *indépendamment de toute intention de communiquer*" (1943: 44). On voit ici que "intrinsèque" signifie 'lien entre l'indiquant et l'indiqué' au sens de Port-Royal, et non pas existence d'un trait symbolique, c'est-à-dire ANALOGIQUE entre le grattement et l'ouverture. On lit plus loin: "Le lien tient aux caractéristiques mêmes des faits que l'on associe ... Le lien entre coup de sifflet et ordre de fuir est né de l'intention de communiquer; c'est un lien *extrinsèque*" (1943: 45). Buyssens identifie bel et bien le signe extrinsèque et le signal, par opposition aux indices exclus de la sémiologie de la communication, lorsqu'il écrit: "Les sèmes de la seconde catégorie (c'est-à-dire extrinsèques) exploitent un lien établi entre deux faits uniquement en vue de la communication" (1943: 45). Peut-être que la confusion de Bally et Buyssens entre le signal et le signe arbitraire a pour origine une autre confusion, fréquente, entre ARBITRAIRE et CONVEN-

TIONNEL. Un signe conventionnel, c'est-à-dire établi par décision de ses utilisateurs, suppose évidemment, sur le plan social, qu'une intention de communication soit à l'origine de l'élaboration artificielle d'un code. Un signe est arbitraire à la seule considération des rapports entre le signifiant et le signifié (ou du signifiant et du référent, si l'on accepte les objections de Benveniste). C'est ainsi qu'on peut utiliser conventionnellement un signe symbolique, par exemple, certains signaux du code de la route, comme les voitures du panonceau "interdiction de dépasser", et qu'il y a à l'inverse des signes arbitraires dans la nature: le lien entre l'indiquant 'fumée' et l'indiqué 'feu' n'a rien de symbolique au sens de Saussure, il peut, de plus, être le résultat d'une intention de communication si le feu a été allumé par des scouts, ou d'un incendie involontaire, sans que le feu porte une marque formelle distinctive dans le premier cas.

S'il en est ainsi, quelles sont les raisons qui poussent Bally et Buysens à défendre cette assimilation? Nous pensons que ramener la distinction entre le signal et l'indice à la distinction entre le signe arbitraire et le symbole, EST UNE TENTATIVE POUR SUBSTITUER AUX CRITÈRES EXTERNES ET PEU PROBANTS QUI SONT À LA BASE DE LA PREMIÈRE DISTINCTION, UNE DISTINCTION REPOSANT SUR DES CRITÈRES INTERNES ET FORMELS, donc scientifiques parce que vérifiables sur les deux faces identifiables du signe. Malheureusement, cette solution n'en est pas une, puisque les deux distinctions ne peuvent être confondues: par conséquent, la séparation saussurienne entre le sémiologique et le non-sémiologique fondée sur l'arbitraire et celle de la sémiologie fonctionnelle fondée sur l'intention de communication ne coïncident pas.

Il nous est maintenant possible de caractériser plus précisément les difficultés épistémologiques de la sémiologie fonctionnelle, en nous demandant la raison profonde des deux phases de la démarche sémiologique de Mounin. Nous pensons pouvoir proposer l'explication suivante: pour Mounin, comme pour les fonctionalistes en général, ces deux phases ne représentent que les deux aspects d'une seule et même chose: le langage posséderait des caractéristiques FORMELLES et INTERNES qu'on ne retrouverait jamais dans des objets d'où l'intention de communication est absente. Il faudrait donc admettre que la détermination EXTERNE de l'intention de communication est confirmée par des caractéristiques 'structurales' discernables DANS le domaine. "Examinons si et comment Lévi-Strauss a démontré", écrit Mounin, "que le système de parenté est un système de communication. Ce serait au moins la justification partielle du droit d'appliquer le modèle linguistique formel ici, DANS LA MESURE OÙ LE LANGAGE EST UN SYSTÈME DE COMMUNICATION ET POSSÈDE DES

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURALES QUI LUI SONT COMMUNES AVEC LES AUTRES SYSTÈMES DE COMMUNICATION" (1970: 207).²¹ Pour l'auteur, on utilise le modèle linguistique FONCTIONNEL parce que le langage EST un système de communication, donc le recours à un modèle linguistique fonctionnel ne peut être appliqué qu'à des domaines qui ont franchi avec succès le cap de la première étape de la démarche sémiologique. On peut d'ailleurs remarquer que, lorsqu'il parle d'un modèle linguistique ou de la linguistique, Mounin ne précise pas toujours, comme dans la citation ci-dessus, qu'il s'agit du modèle FONCTIONNEL, précaution inutile si l'on considère *a priori* que le langage est un système dont les caractéristiques intrinsèques sont commandées par sa fonction de communication, car dans ce cas, le seul modèle valable sera fonctionnaliste. Du même coup, la sémiologie, dans la mesure où elle a recours à la linguistique (fonctionnelle) ne sera scientifique que si elle rend compte d'un système non-linguistique en fonction de sa FINALITÉ communicative.

On voit donc en dernière instance que la téléologie fonctionnelle a pour corollaire une conception RÉALISTE de la structure dont Martinet ne se cache d'ailleurs pas (1965b et 1969: Chap. 1), mais qui est bien problématique au regard de l'épistémologie contemporaine. Toute description linguistique, dans la mesure où elle fournit un MODÈLE de son objet, ne peut être identifiée avec l'objet lui-même. Boudon a insisté sur les dangers de la confusion entre la structure-modèle et l'objet-système, car la structure de l'objet n'est pas autre chose que la description qui résulte d'une théorie linguistique (1968: 43), ou encore, comme dit Granger, "une structure est un *abstrait* par le moyen duquel une activité *concrète* de connaissance définit, à un stade donné de la pratique, une forme d'*objectivité*: la structure n'est donc pas, en ce sens, dans les choses: elle n'est pas non plus seulement dans la pensée, comme un modèle de l'être, ou comme un reflet; elle résulte d'un travail du sujet appliqué à une expérience, et c'est elle qui contribue à découper avec précision la chose dans cette expérience, en lui conférant le statut d'objet" (1965: 255).²²

²¹ C'est nous qui soulignons.

²² Nous sommes bien conscients que nous ne pouvons prétendre 'régler' le problème du réalisme de la structure par deux citations, même extraites d'un contexte qui leur confère une grande force épistémologique. Nous nous proposons d'y revenir ailleurs. Il n'est pas certain que l'illusion réaliste soit le propre du fonctionnalisme: cf. par ex. le titre de l'article de Chomsky "La nature formelle du langage", et même les remarques, quoique plus nuancées, de Z. Harris ("La réalité de la structure" in: 1970: 18), qui justifient la mise en garde de Granger contre la confusion entre le domaine d'analyse et le métalangage formel qui en rend compte (1971: 71).

3.3 *La sémiologie de la communication est-elle opératoire ?*

En cours de route, la question de l'utilisation concrète de cette sémiologie n'a pas pu ne pas venir à l'esprit du lecteur. En un mot, les deux grandes étapes de la démarche résumée ci-dessus permettent-elles de fonder à elles seules une MÉTHODE D'ANALYSE sémiologique ? A les suivre à la lettre la description sémiologique serait terminée lorsque l'objet d'analyse a été identifié comme système de communication, puis comparé au langage naturel. Mais de quelle nature sera l'utilisation du modèle linguistique qui justifiait la comparaison ? Il est à craindre qu'on ne veuille retenir de la linguistique générale que ce qui permet de caractériser l'essence du langage et de répondre ainsi à la question : le domaine observé est-il un langage ?, alors que la linguistique offre bien d'autres ressources, à savoir un corpus de méthodes d'analyses concrètes. Ne peut-on concevoir une sémiologie qui ne s'enfermerait pas dans la perspective linguistique ? Mounin écrit :

Même non constituée formellement cette sémiologie à naître se délimite peu à peu par rapport aux découvertes notionnelles de la linguistique récente. A mesure que celle-ci met en évidence, scientifiquement, les caractères définitoires des langues naturelles, on peut vérifier si ces mêmes caractères sont valables ou non quant à la définition des systèmes de signes autres que les langues naturelles — ce qui permet aussi de commencer à classer ces systèmes de signes. La sémiologie, sauf chez Morris, se constitue de par différenciation d'avec la linguistique. Et ses lignes fondamentales elles-mêmes apparaissent essentiellement par contraste avec les caractères propres des langues, à mesure qu'on met ceux-ci en évidence (1970: 68).

La recherche sémiologique ne déboucherait alors que sur des classements typologiques de domaines non-linguistiques. Nous considérons, au contraire, que LA SÉMIOLOGIE N'EXISTERA QUE LORSQU'ELLE SERA POUR LES SYSTÈMES NON-LINGUISTIQUES CE QUE LA LINGUISTIQUE CHERCHE À ÊTRE POUR LE LANGAGE, c'est-à-dire être en mesure de fournir un ensemble de méthodes qui permette à des chercheurs différents de parvenir à des résultats infalsifiables, c'est-à-dire explicites et dépassables. Et c'est bien, au fond, ce que Mounin attend de Prieto quand il écrit :

Cette première 'sémiologie' devra permettre enfin de remplacer les échantillons d'exemples intuitifs par des travaux précis et complets de 'description sémiologique' — COMPARABLES AUX DESCRIPTIONS PHONOLOGIQUES²³ des langues naturelles — de systèmes de signes ou de symboles donnés. Ces travaux seront à la fois des apprentissages pratiques nécessaires de l'analyse

²³ C'est nous qui soulignons. Cette remarque nous paraît fondamentale pour la suite (4.1).

sémiologique exhaustive, les premiers résultats solides de telles analyses et les vérifications de la validité de la méthode proposée par Prieto (1970: 76).

La question est donc bien de savoir si les travaux de Prieto offrent effectivement des 'éléments' de sémiologie qui pourraient être utilisés pour la description des sémies. Or Prieto définit lui-même la sémiologie comme "la science qui étudie les principes généraux régissant le fonctionnement des systèmes de signes ou codes, et établit leur typologie" (1969: 9). Par typologie, il entend une classification, comparable à celle qui termine le livre de Buyssens, mais que Prieto construit par référence à la première et la seconde articulations de Martinet; et lorsqu'il s'agit de décrire le fonctionnement des systèmes, Prieto ne veut qu'en établir les principes GÉNÉRAUX. Rien ne nous permet vraiment d'analyser le fonctionnement des codes, puisque, et en cela Prieto est fidèle à la perspective de la sémiologie de la COMMUNICATION, il centre ses analyses sur la réussite ou l'échec (dû à la mauvaise compréhension ou à l'ambiguïté) de l'acte sémique. Dans la mesure où l'analyse de l'acte de communication s'appuie sur des données extérieures au code, il est naturel que la sémiologie de la communication ne puisse définir une méthode d'analyse interne. Les quelques notions élémentaires de logique utilisées par Prieto, pas plus que la référence à la double articulation, ne peuvent permettre d'établir les règles combinatoires qui définiraient le fonctionnement des objets étudiés.

On peut cependant chercher à vérifier si les concepts qu'il a élaborés sont utilisables pour l'analyse de systèmes autres que les codes au sens strict (signaux maritimes, routiers, etc.). Par exemple, Christian Metz, dans ses *Essais sur la signification au cinéma*, se livre à un examen de ce problème:

La notion de sème²⁴ sous sa forme actuelle ne saurait être appliquée telle quelle aux ensembles signifiants comme le langage cinématographique, dans lesquels on rencontre des unités qui, bien que de l'ordre de l'énoncé, sont en nombre infini, impossibles à décomposer, et dont aucune n'admet d'équivalence précise avec *une* phrase, mais seulement des 'équivalences' fort vagues avec un grand segment de discours linguistique comportant un nombre indéterminé de phrases successives (1968: 89).

Pourquoi, en définitive, le système sémiologique de Prieto est-il inopérant? On pourrait en effet utiliser les notions de sèmes signifiant et signifié pour découper des unités sémiologiques dans des systèmes non-linguistiques. Cette utilisation échoue parce que le sème, défini comme l'union d'un signifié et d'un signifiant (1969: 125), ne peut être découpé

²⁴ Allusion au SÈME tel que le définit Prieto.

qu'EN FONCTION DE L'ÉNONCÉ VERBAL QUI LE TRADUIT, et c'est ce qu'a bien compris Metz dans le passage cité. Lorsque, à la note des pp. 39 et 40 de *Messages et signaux*, Prieto recherche l'équivalent linguistique du SÈME, il ne trouve que l'ÉNONCÉ, puisque SIGNE désigne des unités comme *crayon*. Par conséquent, un disque de sens interdit ne peut être qu'un sème: il constitue une unité de l'acte de communication dont les éléments (fond rouge, barre blanche) sont inséparables, un panonceau comme "défense de doubler" peut être décomposé en plusieurs signes (association d'un signifiant et d'un signifié): /cercle rouge/: 'interdiction', /voiture rouge à la gauche de voiture bleue/: 'voiture qui double en infraction'; l'ensemble du panonceau a pour équivalent linguistique un énoncé. La raison profonde des difficultés serait que les systèmes analysés sont en fait tous des systèmes substitutifs du langage articulé, selon l'observation de Molino (1968-69), ce qu'on peut vérifier sur cette liste complète²⁵ des sémies citées par Prieto dans ses travaux: outre les énoncés linguistiques, le code de la route, les grades de l'armée, les lignes d'autobus, les drapeaux, les signaux lumineux des navires, les signaux lumineux pour l'indication du vent, les numéros d'ascenseurs, les signaux de chemin de fer, les signaux à bras des marins, les signaux des aviateurs, les numéros de téléphone, le morse et le braille.

Or, en dehors de ces systèmes substitutifs, est-il possible d'utiliser les critères de Prieto pour délimiter un sème ou un signe? Metz montre la difficulté à propos du cinéma. En littérature, la notion d'énoncé devient inutile parce que sans pouvoir discriminant: une œuvre littéraire est une concaténation d'énoncés. En musique, la 'phrase' musicale N'A PAS d'équivalent linguistique.²⁶

Même si les concepts de Prieto étaient opératoires, il faudrait constater qu'ils doivent peu à la linguistique, mais surtout à la logique, comme Mounin le souligne (1970: 232), ce qui est paradoxal pour une sémiologie qui se constitue à partir de la linguistique. L'exemple de la très remarquable *Sémiologie graphique* de Bertin dont Mounin dit, à juste titre, qu'elle est "la première théorie organique d'un système sémiologique (ou sémiotique) autre que les langues naturelles" (1970: 227), donne à réfléchir: les structures mises en évidence sont "presque toujours sans parallélisme avec celles de la linguistique, sauf au niveau le plus général du code, du signifiant et du signifié" (1970: 225).

²⁵ Sauf erreur de lecture bien entendu. Peut-être que le drapeau échappe au qualificatif 'système substitutif'.

²⁶ Sauf dans des cas très particuliers comme le *Leitmotiv* wagnérien, mais on ne voit pas très bien quelle description sémiologique le système de Prieto pourrait en donner.

4. IMPORTANCE PRATIQUE DE LA SÉMIOLOGIE COMPARÉE

4.1 *Phonologie et sémiologie fonctionnelles*

On pourrait penser, après cette lecture de *l'Introduction à la sémiologie*, que nous sommes conduits à rejeter les propositions de Mounin comme absolument inutilisables dans un projet de description sémiologique. IL N'EN EST RIEN. D'abord, parce que ses inquiétudes à l'égard des annexionismes conservent tout leur prix en dehors de la perspective fonctionnelle, et parce que la perspective comparative de cette sémiologie nous paraît décisive comme fondement d'une entreprise empirique de description sémiologique.

La sémiologie fonctionnelle, dans la mesure où, comme on l'a vue, veut se construire à partir du modèle phonologique, ne peut, par elle-même, donner lieu à des analyses concrètes, en raison de son postulat initial. En effet, quand elle vérifie si un système non-linguistique donné est doublement articulé, c'est-à-dire composé d'unités discrètes combinées économiquement pour former des unités de première articulation, c'est pour vérifier si le modèle phonologique peut lui être appliqué. Or, d'une part, la double articulation est le critère posé au départ comme permettant de séparer le langage du non-langage; si le modèle phonologique, *stricto sensu*, se révélait opératoire, cela voudrait dire que le domaine concerné est doublement articulé, et, par conséquent, que le critère de la double articulation n'est pas vraiment discriminant.²⁷ Ces remarques se fondent sur l'idée que le modèle phonologique, c'est-à-dire la délimitation des phonèmes par la commutation, n'est possible que par l'existence de la double articulation. On est en droit de penser que, par exemple, les tentatives de sémantique fonctionnelle (Prieto) ou de syntaxe fonctionnelle (Martinet) reposent, non point sur la procédure fonctionnelle phonologique (qui fait intervenir les deux niveaux d'articulation du langage), mais répondent à un objectif philosophique plus vaste, sans rapport MÉTHODOLOGIQUE avec le précédent, et qui est la recherche de la contribution des formes du langage, ou d'un système sémiologique non-linguistique, à la communication et la signification.

On voit donc en quel sens la perspective sémiologique de Mounin conserve toute sa valeur exemplaire:

(1) Si l'objectif est de construire une sémiologie fonctionnelle, le projet a un sens, mais il ne peut s'inspirer du modèle phonologique, et

²⁷ Cf. dans Mounin (1970: 135) l'attention avec laquelle il s'attache à démontrer que Prieto a tort de faire des numéros de téléphone un système doublement articulé.

par conséquent, ne requiert pas d'enquête comparative. La sémiologie fonctionnelle de la peinture montrerait à quelles combinaisons formelles d'unités picturales (en admettant qu'on puisse les définir) correspond un effet donné sur les 'regardeurs' du tableau. Celle de la musique montrerait à quelles variations de la forme musicale correspondent les variations expressives de la musique.

(2) Si, comme nous le croyons, le critère de Martinet conserve toute sa validité pour définir le langage humain, la sémiologie comparée reste utile,

(a) d'abord, pour expliquer pourquoi l'utilisation du modèle phonologique fonctionnel strictement dit, est inopérant dans l'étude des systèmes non-linguistiques;

(b) ensuite, comme but en soi, c'est-à-dire comme base nouvelle d'une classification des Beaux-Arts;

(c) enfin, comme base de l'utilisation de modèles linguistiques non-fonctionnels.

4.2 *Inadéquation du modèle fonctionnel*

Nous voudrions illustrer ce premier acquis en analysant un article de sémiologie musicale où, à notre avis, F. B. Mâche fait fausse route en utilisant le modèle de la phonologie pragoise pour décrire la structure des œuvres musicales, FAUTE DE S'ÊTRE APPUYÉ PRÉALABLEMENT SUR UN EXAMEN DES STRUCTURES MUSICALES COMPARATIVEMENT À CELLES DU LANGAGE. Ce travail (1971) est d'autant plus intéressant à examiner, qu'il est, avec ceux de Nicolas Ruwet (1962 et 1966), l'une des rares tentatives pour utiliser un modèle linguistique dans une description musicologique. L'auteur se place d'emblée dans une perspective fonctionnelle: "Un roulement de grosse caisse *forte* est toujours un roulement de grosse caisse *forte* pour l'acousticien; mais pour le musicien, il ne fonctionne pas de la même manière, il n'a pas la même pertinence s'il se trouve par exemple à la fin d'une mélodie dans un opéra de Verdi ou au milieu d'une œuvre de Varèse. Chez Verdi, le roulement sera d'abord un effet dramatique, tandis que chez Varèse, il sera peut-être là simplement pour contraster avec une note de flûte. Ce qui est important, c'est la fonction ..." (1971: 76). Mais la fonction telle que la définit Mâche, est-elle la même que dans le langage, et si non, peut-on encore se servir du modèle pragois? En effet, dans le langage naturel, les unités phonologiques de la seconde articulation sont isolées et définies par l'épreuve de commutation en fonction des différences de signification qu'elle fait apparaître au niveau de la première articulation. Qu'est-ce que le sens en musique?

“L’objet musical ... ne peut se définir qu’en même temps que cette œuvre qui le conditionne plus qu’elle n’est conditionnée par lui” (*ibid*), et plus loin: “Si on peut réduire A (♩♩♩) à ♩. ♩ comme à la mesure 8, sans que le ‘sens’ général soit changé, c’est peut-être parce que ce nouveau rythme n’est qu’une variante articulatoire d’un ‘phonème’ (= d’une fonction) unique. Ces remarques si elles étaient vérifiées, auraient comme conséquence importante de révéler la présence en musique de la double articulation qui est la plus universelle caractéristique du langage” (1971: 80). Cette dernière phrase confirme notre démonstration de tout à l’heure: pour qu’on utilise le modèle fonctionnel, il faut qu’il y ait double articulation. Or Mâche procède à l’envers: il COMMENCE par analyser une œuvre musicale en recourant à ce modèle, et il en déduit, que s’il fonctionne, il y a double articulation. Mais est-il opérant? Notons d’abord les guillemets aux mots ‘phonème’ et ‘sens’. Pourquoi? Parce qu’un paquet de rythmes peut difficilement être comparé à un phonème, unité discrète et insécable, ce qui n’est pas le cas de A. Parce que le sens musical, ici, n’a plus rien de commun avec la signification linguistique: il s’agit somme toute du sens immanent à l’œuvre dont parlait Boris de Schloezer (1947), ou encore du renvoi, pour chacune des unités de l’œuvre, et au système de l’œuvre et au système de référence (tonal par exemple). Ce sens-là, comme nous avons eu l’occasion de le dire ailleurs (Nattiez, 1971: 9) n’est plus le sens linguistique, mais correspond davantage au sens tel que le définit Granger (par opposition à la signification, dans sa terminologie) (1968: Chap. V), c’est-à-dire les règles d’emploi des unités définies par la syntaxe formelle du système musical à ses différents niveaux (depuis le style du compositeur jusqu’au système de référence). C’est ce qui explique que le modèle fonctionnel, ici, ne puisse s’appliquer: “Pour que l’on puisse considérer que ces éléments fonctionnent comme des phonèmes”, écrit Mâche, “il faudrait bien entendu qu’ils se regroupent ailleurs dans d’autres monèmes, commutation qui n’est pas réalisée dans cette Overture” (1971: 80). Mais qu’entend-il par ‘monème’, un paquet d’unités? Le terme est nécessairement métaphorique, car de tels groupes n’ont pas de signification proprement dite: les seuls monèmes musicaux sont sans doute les *Leitmotive* wagneriens, et encore faudrait-il vérifier que le lien entre leur signifiant et leur signifié est de même nature que dans le langage naturel.

4.3 Intérêt d’une sémiologie comparée

Ce à quoi nous sommes donc conduits, c’est à une SÉMIOLOGIE COMPARÉE du langage et de la musique, par exemple, et nous espérons avoir montré

que Mounin avait parfaitement raison de l'exiger avant tout recours au modèle FONCTIONNEL. Mais même si elle ne devait pas être suivie de descriptions concrètes, une sémiologie comparée ne serait pas vaine: elle répond parfaitement, et c'est là à notre avis, le second aspect positif de la réflexion de Mounin, à un aspect essentiel du programme sémiologique saussurien:

Si l'on veut découvrir la véritable nature de la langue, il faut la prendre d'abord dans ce qu'elle a de commun avec tous les autres systèmes du même ordre; et des facteurs linguistiques qui apparaissent comme très importants au premier abord (par exemple, le jeu de l'appareil vocal) ne doivent être considérés qu'en seconde ligne, s'ils ne servent qu'à distinguer la langue des autres systèmes. Par là, non seulement on éclairera le problème linguistique, mais nous pensons qu'en considérant les rites, les coutumes, etc. comme des signes, ces faits apparaîtront sous un autre jour, et on sentira le besoin de les grouper dans la sémiologie et de les expliquer par les lois de cette science (1965: 35).

La sémiologie comparée conduit donc à préciser ce que Gilson appelle le 'mode physique d'existence' d'un objet donné, et donc à le situer dans la 'géographie' des systèmes sémiologiques. De ce point de vue, dans le cas des arts, la sémiologie comparée devient une forme élaborée et rigoureuse des traditionnelles classifications des beaux-arts, ce qui n'est pas peu, car la comparaison des différents systèmes avec le langage permet de préciser leur comportement sémiotique. Reprenons l'exemple de la musique: les différents théoriciens qui ont approché la musique d'un point de vue sémiologique, se heurtent tous à la définition linguistique de la note: mot ou phonème? Les analogies entre la note et le phonème ont été relevées très tôt chez Sapir (1968: 31, 129) et par les Pragoïs (Jakobson, 1971) et plus récemment, ce même auteur pouvait écrire "Comme les gammes musicales, les structures phonologiques constituent une intervention de la culture dans la nature, un artifice qui impose des règles logiques au continuum sonore" (1956: 17). On trouverait encore cette analogie mentionnée chez Colin Cherry (1970: 94), Mikel Dufrenne (1967: 84), Bruno Nettl (1971), William Bright (1971) ou Pierre Schaeffer (1966: 36). Mais le même Pierre Schaeffer déclare aussi: "Les mots de l'orchestre sont les notes" (1966: 36), parce que c'est au niveau et au moyen des notes que l'œuvre nous 'parle'. Pourquoi cette ambiguïté? La syntaxe musicale s'organise au niveau des notes, et non au niveau d'unités de première articulation. Allons au plus pressé: que nous enseigne une comparaison poussée de la musique et du langage? Que la musique est une sorte de système formel puisqu'on peut en décrire essentiellement le fonctionnement et rendre compte des œuvres, des

styles et des systèmes, entièrement à l'aide des règles explicites. Que la musique possède bien une face sémantique lorsqu'elle évoque pour nous une analogie avec tel mouvement ou tel bruit du monde naturel, lorsque nous la jugeons gaie, triste, agreste, funèbre, mais ces signifiés-là sont d'une toute autre nature que les signifiés linguistiques: ils n'appartiennent pas au système musical proprement dit, ils ne le conditionnent pas, alors que la description d'une langue n'est pas achevée si l'on se limite aux niveaux phonologiques et syntaxiques.

4.4 *La comparaison comme base de l'utilisation de modèles linguistiques non-fonctionnels*

Qu'en conclure? Que la description sémiologique des différents niveaux musicaux peut faire appel à d'autres modèles linguistiques que le modèle fonctionnel. Et c'est là le troisième aspect positif de la démarche comparative à laquelle nous invite Mounin: si la comparaison d'un domaine non-linguistique et du langage devrait toujours démontrer, en principe, que la double articulation en est absente, donc que le modèle pragois sera, à la lettre, insuffisant, rien n'empêche de recourir aux modèles génératifs et distributionnels par exemple. Et le champ musical, de ce point de vue, apparaît comme le domaine privilégié pour une application sémiotique de la perspective harrissienne, puisqu'elle s'attache à découper et décrire des unités sans jamais recourir au sens. Nous irions même jusqu'à dire que le modèle harrissien, dans son état actuel, c'est-à-dire en attendant la construction d'une sémantique distributionnelle effective, pourrait se révéler plus adéquat à la musique qu'au langage.²⁸

Ces réflexions nous conduisent à accorder une place de première importance au livre de Mounin: malgré nos critiques épistémologiques, nous pensons en effet que l'utilisation d'un modèle donné ne peut s'asseoir que sur une définition préalable de la nature du domaine dont on veut entreprendre la description sémiologique. De ce point de vue, la sémiologie comparée serait un des éléments essentiels (et peut-être même la totalité) de ce que Boudon appelle la théorie des objets-systèmes dont dépend en définitive le succès d'une description structurale (1968: 103).

A cet égard, l'*Introduction à la sémiologie* a bien une valeur propédeutique, pas seulement au sens pédagogique, mais au sens méthodologique, et la préoccupation essentielle de Mounin (la comparaison avec le langage) si elle ne rentre pas dans les objectifs fonctionnels qu'il voulait

²⁸ Harris fait lui-même allusion à une application possible de ses méthodes à la musicologie (1970: 34).

lui assigner, conserve toute sa validité pour la construction d'une sémiologie qui ne se limite pas *a priori* à un modèle linguistique donné, mais cherche à prendre son bien dans le corpus déjà immense de la linguistique structurale, accumulé depuis cinquante ans.

RÉFÉRENCES

- Bally, C.
1939 "Qu'est-ce qu'un signe?", *Journal de psychologie normale et pathologique* 35: 3-4, 161-74.
- Barthes, R.
1957 *Mythologies* (Coll. *Pierres vives*) (Paris: Seuil; rééd. 1970, Coll. *Points*).
1964 "Présentation", *Communications* 4 (Paris: Seuil), 1-2.
- Boudon, R.
1968 *A quoi sert la notion de structure?* (Coll. *Les Essais*) (Paris: Gallimard).
- Bright, W.
1971 "Points de contact entre langage et musique" [1963], *Musique en jeu* (= *Sémiologie de la musique* 5) (Paris: Seuil), 67-74.
- Buysens, E.
1943 *Les langages et le discours* (Bruxelles: Office de publicité).
1967 *La communication et l'articulation linguistique* (Paris: P.U.F.).
- Cherry, C.
1970 *On Human Communication*, 2nd ed. (Cambridge, Mass.: MIT Press).
- Dufrenne, M.
1967 *Esthétique et philosophie* (Paris: Klincksieck).
- Gardin, J.C.
1965 "Analyse documentaire et analyse structurale en archéologie", *L'Arc* 26, "Lévi-Strauss", 64-68.
- Gilson, E.
1958 *Peinture et société* (Paris: Vrin).
- Granger, G.G.
1965 "Objets, structure et signification", *Revue internationale de philosophie* 73:3, 251-90.
1967 *Pensée formelle et sciences de l'homme*, 2^e éd. (Paris: Aubier).
1968 *Essai d'une philosophie du style* (Paris: Colin).
1971 "Langue et système formel", *Langages* 21 (Paris: Didier-Larousse), 71-87.
- Harris, Z.S.
1970 "La structure distributionnelle" [1954], *Langages* 20 (Paris: Didier-Larousse), 14-34.
- Jakobson, R.
1956 *Fundamentals of Language* (La Haye: Mouton).
1971 "Musicologie et linguistique" [1932], *Musique en jeu* (= *Sémiologie de la musique* 5) (Paris: Seuil), 57-60.
- Joyaux, J.
1969 *Le langage, cet inconnu* (Paris: Denoël-SGPP).
- Lévi-Strauss, C.
1949 *Les structures élémentaires de la parenté* (Paris: P.U.F.).
- Lyons, J.
1970 *Linguistique générale* (Paris: Larousse).

Mâche, F.B.

- 1971 "Méthodes linguistiques et musicologie", *Musique en jeu* (= *Sémiologie de la musique* 5) (Paris: Seuil), 75-92.

Martinet, A.

- 1965a *La linguistique synchronique* (Coll. *Le Linguiste*) (Paris: P.U.F.).
 1965b "Structure et langue", *Revue internationale de philosophie* 73-74:3, 291-99.
 1967 *Éléments de linguistique générale* (Paris: Colin).
 1969 *Langue et fonction* (Paris: Méditations-Gonthiers, Denoël).
 1970 Interview de la *Revue VH* 101:2, "La théorie".

Metz, C.

- 1968 *Essais sur la signification au cinéma* (Paris: Klincksieck).

Molino, J.

- 1968-69 "Cours de sémiologie générale" (Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, inédit).
 1969 "Économie politique et linguistique: Sur un modèle épistémologique du Cours de Saussure", *L'âge de la science* 4.

Monod, J.

- 1971 *Le hasard et la nécessité* (Paris: Seuil), 17-25.

Mounin, G.

- 1960 "Définitions récentes du langage", *Diogène*, 95-112.
 1968a *Saussure* (Paris: Seghers).
 1968b *Clefs pour la linguistique* (Paris: Seghers).
 1969 "Langage et communication", *Cahiers de l'I.S.E.A.* 111, 1493-1510.
 1970 *Introduction à la sémiologie* (Coll. *Le sens commun*) (Paris: Minuit).

Nattiez, J.-J.

- 1971 "Situation de la sémiologie musicale", *Musique en jeu* (= *Sémiologie de la musique* 5) (Paris: Seuil), 3-17.

Nettl, B.

- 1971 "De quelques méthodes linguistiques appliquées à l'analyse musicale" [1958], *Musique en jeu* (= *Sémiologie de la musique* 5) (Paris: Seuil), 61-66.

Prieto, L.J.

- 1966 *Messages et signaux* (Coll. *Le Linguiste*) (Paris: P.U.F.).
 1969 "La sémiologie", *Encyclopédie de la Pléiade, Le Langage* (Paris: Gallimard), 93-144.

Ruwet, N.

- 1962 "Note sur les duplications dans l'œuvre de Debussy", *Revue belge de musicologie* XVI, 57-70.
 1966 "Méthodes d'analyse en musicologie", *Revue belge de musicologie* XX, 65-90.
 [Ces deux articles viennent d'être repris in *Langage, musique, poésie* (Paris: Seuil, 1972), 70-134.]

Sapir, E.

- 1968 *Linguistique* (Coll. *Le sens commun*) (Paris: Minuit).

Saussure, F. de

- 1965 *Cours de linguistique générale* (Paris: Payot).

Schaeffer, P.

- 1966 *Traité des objets musicaux* (Paris: Seuil).

Schloezer, B. de

- 1947 *Introduction à J.S. Bach* (Coll. *Bibliothèque des idées*) (Paris: Gallimard).

Séchehay, A.

- 1917 "Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle", *Revue philosophique LXXXIV* (juillet-août), 1-30.

Trnka, B.

- 1941 "Sur le problème du style", in: *Dix textes du cercle linguistique de Prague*,

traductions inédites de Maria Rault-Marčínova, mémoire de maîtrise (Aix-en-Provence, 1970).

Troubetzkoï, N.S.

1933 "La phonologie actuelle", *Journal de psychologie* XXX, 227-46.

1970 *Principes de phonologie* (Paris: Klincksieck) (R. Jakobson, "Les lois phoniques du langage infantin et leur place dans la phonologie générale", 367-79).

J.-J. Nattiez, né en 1945, enseigne la sémiologie musicale à la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Sur ce sujet, il a publié des articles, édité trois numéros de la revue *Musique en Jeu* (5, 10, 12) et prépare un livre d'ensemble.